



**POUR
LA SAUVEGARDE
DES VILLES ANCIENNES
DE MAURITANIE**
(Oualata, Chinguitti, Tichitt et Oualata)

Appel
de M. Amadou-Mahtar M'Bow
Directeur général de l'Unesco

POUR LA SAUVEGARDE DES VILLES ANCIENNES DE MAURITANIE

(Oualata, Chinguitti, Tichitt et Oualata)

Les cités de Oualata, Chinguitti, Tichitt et Oualata sont les derniers témoins de la prospérité d'une région qui, située à l'intersection de grands axes caravaniers, relia longtemps le Maghreb au Sahel. Placée à un carrefour intellectuel où se rencontraient l'Andalousie et l'Afrique profonde, cette région s'ouvrit simultanément au commerce des biens et à l'échange des connaissances. Elle sut aussi devenir, par elle-même, un foyer de création et d'inspiration, le cadre rayonnant d'une intense vie religieuse, aussi bien que de nombreuses activités scientifiques et artistiques.

Ici essaimèrent de multiples écoles, où les sciences de la nature s'épanouirent en même temps que celles de la religion, où l'attitude expérimentale rejoignit la plus haute spiritualité - et d'où plusieurs savants partirent, jusqu'à Bassorah et Dhoubai, pour fonder à leur tour des écoles nouvelles. Ici fut conçu un système d'enseignement ouvert à tous, et notamment aux femmes, où, pour venir en aide aux étudiants nécessiteux, la communauté sollicitait des contributions volontaires dans les oasis et jusque dans les campements nomades. Ici s'éleva une architecture originale, forme d'expression privilégiée d'un art de vivre qui était régi par les lois de l'Islam, tout en restant fidèle aux traditions culturelles africaines en tenant compte des exigences de l'environnement.

La plus ancienne de ces cités, Oualata, fondée au VI^e siècle de l'ère musulmane, fut construite comme une imprenable citadelle, sur un plateau dominant d'une vingtaine de mètres les vallées des Oueds Ivenouan et Vorzi. C'est dans ses murs, où tant de savants enseignèrent jadis à la fois, que fut conçu le premier commentaire de l'Abrégé de droit de Khalil et que naquit le savant Aydoul Qassem.

Chinguitti se développa un peu plus tard, comme centre d'échanges commerciaux, ainsi que lieu de regroupement des caravanes en partance pour La Mecque. Mais elle devint aussi un haut lieu d'études, de réflexion et d'enseignement religieux ainsi qu'un carrefour culturel dont l'influence et le prestige furent tels que l'on continue, jusqu'à aujourd'hui, d'appeler la Mauritanie du nom de "Bilad Chinguitti" - le pays de Chinguitti. Dans cette ville se précisèrent les traits les plus caractéristiques de l'architecture de la région - notamment avec sa mosquée au minaret élancé, faite

de pierres simplement posées les unes sur les autres, qui relèvent, par le seul art de leur agencement, le défi des siècles. Dans cette ville aussi, qui abrite une prestigieuse bibliothèque, riche en manuscrits des plus rares, s'exprimèrent tour à tour le poète Ould Razga, le juriconsulte Ould Belamach, le savant Cheikh Ould Hammoni.

Tichitt, fondée par le grand savant Chérif 'Abd Al Mo'omen, passe à juste titre pour l'une des plus belles cités de la région. Les pierres utilisées dans sa construction offrent une gamme de teintes dont l'effet décoratif confère à l'ensemble un éclat unique.

Oualata, dernière née, décrite parfois dans les récits de voyageurs sous le nom de Birou, fut à la fois un centre de commerce prospère et une pépinière de savants, où vécurent notamment le Fqih Mohammad Yehia Al Oualati et Mohamdi Ould Sidi 'Othman. Héritière de Tombouctou, la ville, dont l'architecture est célèbre par ses motifs décoratifs particuliers, a aussi développé un art culinaire raffiné.

Mais ces cités, qui, grâce à l'énergie et à la créativité de leurs habitants, ont accompli jusqu'à nous une traversée de sept siècles, sont aujourd'hui en danger d'ensevelissement. A la suite du détournement des voies commerciales et des circuits caravaniers qui passaient par elles, elles ont vu leur prospérité décliner peu à peu. L'immense réseau d'échanges qui irriguait leurs propres activités s'est lentement desséché. Après quoi la période coloniale, déplaçant les centres de décision politiques et économiques vers des villes nouvelles et transformant les modes de production et de consommation, a progressivement ébranlé les structures traditionnelles de la société.

De longues périodes de sécheresse, des épidémies, parfois même des famines, ont causé par ailleurs à ces villes d'irréparables dommages. Vidées d'une grande partie de leurs populations, elles sont désormais livrées à l'inexorable avancée des dunes.

Ces villes doivent être sauvées.

Il ne s'agit pas, il ne peut s'agir seulement, de restaurer des monuments ou de reconstruire des bâtiments - mais de rendre ces villes à la vie, de leur donner les moyens d'une activité à la fois économique et culturelle, par où elles puissent, à nouveau, affirmer leurs virtualités créatrices. Pour les tirer de l'agonie qui les gagne, et pour donner toute sa signification à l'entreprise de restauration dont elles doivent bénéficier, c'est un effort de régénération globale de la région qu'il faut entreprendre.

Dans cet esprit, les autorités mauritaniennes ont élaboré plusieurs projets destinés, notamment, à assurer l'approvisionnement régulier des populations en eau et en électricité, le développement des moyens de transport, la lutte contre l'ensablement, l'amélioration des conditions de l'irrigation, de l'élevage et de l'artisanat, le renforcement progressif des infrastructures sociales et touristiques - en même temps que la restauration architecturale et artistique elle-même.

L'Unesco a contribué à l'élaboration de ces projets, en participant aux études techniques visant, d'une part, l'établissement d'un plan d'action détaillé de protection du patrimoine architectural dans les quatre villes et, d'autre part, la définition des modalités d'une campagne internationale.

Les problèmes financiers et techniques que pose la réalisation des objectifs fixés par les autorités mauritaniennes dépassent, en effet, le cadre d'un effort national. Ils requièrent, et méritent, une ample mobilisation de ressources à l'échelle mondiale. Aussi le gouvernement mauritanien a-t-il demandé à l'Unesco de soutenir son action, en faisant appel à la solidarité de tous les Etats et de tous les peuples.

C'est pourquoi, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, je lance un solennel appel en faveur des quatre cités anciennes de Mauritanie : Ouadane, Chinguitti, Tichitt et Oualata.

J'invite tous les Etats membres de l'Unesco et tous les peuples, leurs gouvernements, les institutions privées et publiques, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, les organismes de financement, les fondations à participer par des contributions volontaires, en espèces, en équipement ou en service, à l'effort entrepris par le gouvernement de Mauritanie.

J'invite tous les intellectuels, artistes et écrivains, ulémas et juristes, historiens et sociologues, ainsi que tous ceux qui ont pour mission d'informer, journalistes, chroniqueurs, professionnels de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, à contribuer à sensibiliser le public de tous les pays aux problèmes de ces cités et à l'inciter à contribuer à leur sauvegarde.

J'invite tous les enfants et tous les jeunes du monde, en particulier ceux des pays africains et musulmans, à recueillir des contributions, à organiser des concours et à participer à d'autres activités visant à renforcer l'action internationale en faveur des sites de Mauritanie.

L'Unesco a déjà lancé, dans le passé, des appels en faveur de la sauvegarde de monuments prestigieux tels que ceux de Nubie en Egypte et au Soudan, de Venise en Italie, de Borobudur en Indonésie, ainsi que, plus récemment, de la ville de Fès au Maroc, du Triangle culturel de Sri Lanka et de l'île de Gorée au Sénégal.

Je forme le vœu que cet appel, à son tour, soit pleinement entendu - et que les contributions soient à la mesure des vastes espoirs qui animent, aujourd'hui, les populations et les autorités mauritaniennes. Ainsi pourront être préservées quatre cités qui détiennent, depuis sept siècles, l'un des secrets de notre avenir - l'épanouissement de chacun dans la solidarité de tous.

16 février 1981

Amadou-Mahtar M'Bow

A. M. BOW
